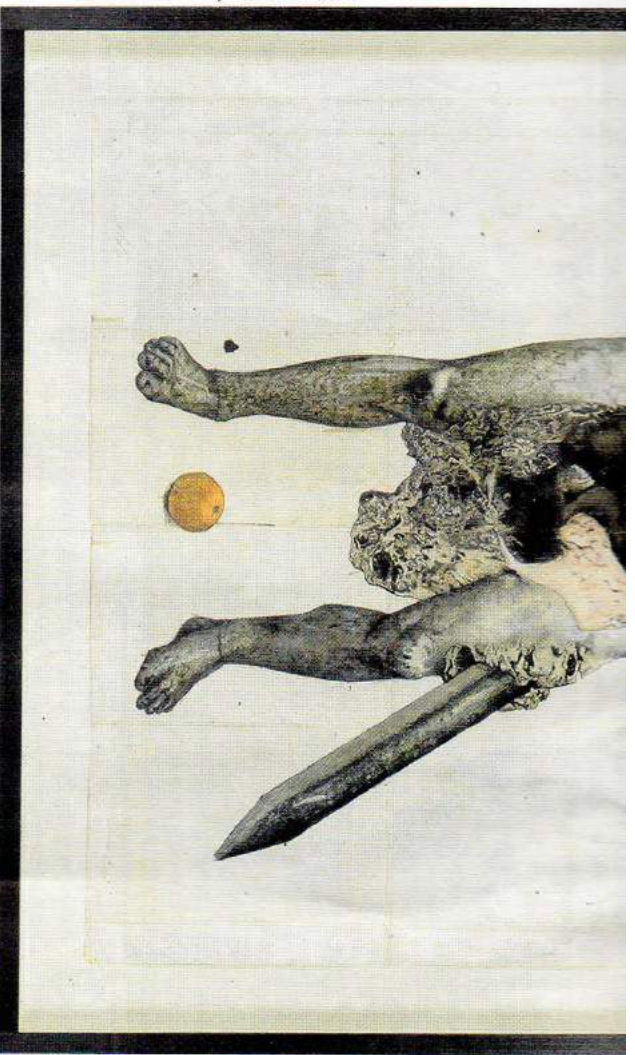




THOMAS LEROOY - « Split » (Scission), 2011

L'unanimité au prix de la dépolitisation

« A CENTRALISATION s'est exercée de manière plus forte encore à la CFDT [Confédération française démocratique du travail] que dans les autres centrales, et l'homogénéité des organes de décision y est croissante », analyse Martine Barthélemy, chercheuse à Sciences Po (1). Remarquant que l'adhésion majoritaire à l'idéologie du réformisme a été acquise au fil des ans « au prix d'une évacuation de toute contestation », elle mentionne « l'existence d'un unanimisme qui cimente l'univers des adhérents à la base de la CFDT ». Ce qui, selon elle, a un coût : leur dépolitisation. Et une possible conséquence : « un affaiblissement des capacités de réflexion collective de l'organisation ».

La CFDT, organisation monolithique ? « Vue de l'extérieur, on peut le croire, concède son secrétaire général, M. Laurent Berger. Mais dans les débats de militants, sur le terrain où je me rends deux fois par semaine, je me fais interpeller. » Certes. Néanmoins, on cherche encore, dans les amendements déposés en 2014, lors du dernier congrès, la trace de quelques oppositions minoritaires, d'une confrontation d'idées... Si : une proposition discrète pour sortir du credo de la croissance – rejetée. L'autonomie fonctionnelle de la base, mise en avant, paraît plus l'engluer dans les réalités du terrain

éviter les licenciements et les fermetures d'usines, le syndicat a accepté une augmentation du temps de travail sans compensation financière, 8 260 départs volontaires et une modulation salariale, dont un gel des salaires en 2013 (l'accord a été renouvelé en début d'année). Mais M. Daoût en relativise la portée sociale : la direction des ressources humaines, interlocutrice des syndicats, a été, dit-il, « décapitée », et « le dialogue amoindri ». L'accord n'a pas vraiment réglé non plus la question des inégalités salariales, symbolisée par la rémunération stratosphérique du patron, M. Carlos Ghosn (7,2 millions d'euros en 2015, sans même l'aval des actionnaires). Ou l'augmentation du volume des dix plus fortes rémunérations de l'entreprise (+ 35 %), quand le personnel était, lui, occupé à préserver les emplois.

Au sentiment d'impuissance s'ajoute l'impression de prêcher parfois dans un désert. Le vertigineux échec de la parti-

que l'inciter aux joutes d'appareil. Au printemps 2016, cependant, le projet de loi travail a pu laisser penser que l'unanimité n'était que de façade. La position de la confédération, vite ralliée à la réécriture du gouvernement, a créé des remous en interne et suscité, outre une forte perplexité, quelques communiqués fondeurs. Apparemment, ce n'était qu'un coup de vent.

À Montpellier, le responsable de l'union locale, M. Jean-Louis Garcia, qui « ne voulait pas être complice de ça », a claqué la porte après trente-neuf ans de fidélité au cégétisme et trouvé refuge à... la Confédération générale du travail (CGT). « Autrefois, dit-il, à la CFDT, ça bougeait, ça débattait sur le fond. On m'a dit : "Tu as deux congrès de retard." » Il assure que « les gens hésitent à dire ce qu'ils pensent à cause du mandat [d'élu], car, quand on ne l'a plus, on le paie cher ». Mais à l'échelon régional, où l'on confie que les positions n'étaient pas unanimes, on explique qu'il s'agissait là d'un cas isolé. Tout comme cela l'a été dans la restauration ferroviaire, où, à Lyon-Perrache, de fortes têtes ont appelé à manifester.

L'appareil confédéral a téléphoné, s'est déplacé, a fait un travail de « pédagogie ». À la CFDT Culture, où l'on a appelé à la grève – contre les instances – le 31 mars 2016, « on s'est fait appeler Arthur ! », reconnaît

M^{me} Michèle Duciel, sa secrétaire générale. Elle évoque « un problème, surtout, sur la méthode plus que sur le fond » : « On est maintenant rentrés dans le rang. » Comme à Symétal Sud-Française, syndicat CFDT de la métallurgie, auquel M. Berger a, depuis, rendu visite. Et qui indique « être dans la même ligne que la conf ». L'an passé, pourtant, la position de la confédération laissait les métallurgistes « sur [leur] faim », le texte adopté étant jugé « encore dangereux ».

« C'est vrai qu'on a été nombreux à avoir été chiffonnés », admet M^{me} Isabelle Bordes, ex-secrétaire générale de la CFDT Journalistes. Mais la révolte, via la Fédération de la culture, du conseil et de la communication (F3C), n'a pas prospéré. Elle reconnaît : « Sur la primauté donnée aux accords d'entreprise, la confédération faisait preuve d'un idéalisme qui n'était pas partagé. » Mais, las, sur ce projet « décidé d'en haut », « les dés étaient jetés ».

J.-M. D.

(1) Martine Barthélemy, « Une mutation trop bien réussie ? », dans Martine Barthélemy, Claude Dargent, Guy Groux et Henri Rey, *Le Réformisme assumé de la CFDT*, Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

sur les plus grandes sociétés : là où se trouvent l'essentiel de ses adhérents (les trois quarts travaillent dans des entreprises de plus de cinquante salariés), où peuvent vivre les institutions représentatives du personnel (IRP) – et où sont regroupés les salariés les plus insérés dans le système. Mais aussi là où, désormais, les logiques financières et la fragmentation de la chaîne de valeur par la sous-traitance mettent à mal l'efficacité du dialogue social (16).

Politiquement, la CFDT ne veut rouler pour personne. Elle s'est contentée de s'opposer au Front national avant le second tour de l'élection présidentielle, tout en ne sanctionnant pas son représentant de Whirlpool qui avait soutenu publiquement M^{me} Marine Le Pen. Mais son secrétaire général identifie les principaux freins aux objectifs de sa centrale : « Un patronat qui, dans sa composante organisée, ne comprend rien au dialogue social, une gauche qui considère qu'elle est la représentante des travailleurs sans avoir repensé le travail dans l'entreprise, et une droite qui a une vision réactionnaire des syndicats. » Bref, « des acteurs qui ne croient pas à la démocratie sociale ». On ramène donc M. Berger à la réalité du rapport de forces en entreprise : « Eh bien, si nous ne sommes pas assez forts, il faut accepter de dire que le syndicalisme n'a pas d'avenir ! » On soupèse, une fois encore, la foi du charbonnier.

JEAN-MICHEL DUMAY.

(15) Martine Barthélemy, Claude Dargent, Guy Groux et Henri Rey, *op. cit.*

(16) Cf. « Le dialogue social en France face aux recompositions de la chaîne de valeur », avril 2015, www.cfdt.fr

